

Un peuple n'a que ce pour quoi il se bat

La vérité au service du peuple

ÉDITORIAL

Cette semaine, à quelques jours du référendum du dimanche 4 octobre 2020 sur l'accession de notre Pays à son indépendance, à la pleine souveraineté, la rédaction de l'Avenir Calédonien propose à la lecture des Calédoniens et des militants indépendantistes le texte d'un article de Jean-Marie Tjibaou datant du 5 janvier 1979 (c'est un article qui fait suite au congrès Union Calédonienne de Nétché, Maré en 1978).

Nous sommes à un peu plus d'un an du congrès de Téné et d'Azareu à Bourail de mai 1977 qui a vu l'Union Calédonienne se positionner en faveur de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Au tout début donc de la revendication d'indépendance. Jusqu'alors le mouvement comptait dans ses rangs beaucoup de Calédoniens de toutes les origines : européennes, asiatiques, océaniques et antillais et en écrivant ces mots, il est vraisemblable que le vice-président de l'Union Calédonienne s'adressait à eux. Beaucoup, ne partageant pas ce choix pour l'indépendance, quittèrent ensuite le mouvement. Il prend la plume pour décrire ce que signifie l'indépendance pour l'Union Calédonienne et, a contrario, ce qu'il ne faut pas y voir...

La rédaction de l'Avenir partage avec vous, avec plaisir, dans la confiance et la sérénité cet article rédigé il y a 42 ans et qui conserve une actualité implacable ! 42 ans plus tard, ces lignes témoignent encore que le long chemin de Kanaky, même s'il a été semé d'embûches, est toujours aussi clair : l'indépendance de notre Pays, de notre Patrie est inéluctable !

Les mots du Président Tjibaou prouvent que face à l'adversité et l'insolence de nos adversaires, malgré les railleries, les médisances constantes sur la vision que nous portons de notre Pays Kanaky, le message n'a pas changé, le chemin vers la pleine

(suite p.2)



Jean-Marie
Tjibaou

"INEXORABLEMENT,
L'INDÉPENDANCE
VIENT VERS NOUS"

(5 janvier 1979)

Alors que les citoyens du Pays sont appelés à se prononcer pour la deuxième fois sur l'accès à la pleine souveraineté, nous reproduisons un article de Jean-Marie Tjibaou rédigé en 1979, trois ans avant la déclaration de Nainville les Roches. Il exprime clairement une vision dans laquelle les indépendantistes continuent de s'inscrire.

Qui aurait imaginé, il y a dix ans que les petits pays du Pacifique seraient aujourd'hui presque tous indépendants. Fidji, Tonga d'abord, Papouasie en 1975, les Salomons et Tuvalu en 1978, les Nouvelles-Hébrides en 1979-1980 et l'histoire continue inexorablement. On peut citer pour mémoire, puisqu'ils sont hors du Pacifique, Djibouti et les Comores qui viennent d'accéder à l'indépendance.

Quel sera le nom qui, dans les années 80, apparaîtra le premier pour venir allonger la liste des pays nouvellement indépendants... Calédonie ? Tahiti ? Un autre pays ? Les pronostics sont ouverts... Nous à l'UC, nous travaillons pour la candidature de notre pays.

Certes, des esprits dits avertis se font des gorges chaudes sur ces indépendances, mais toujours en se référant au modèle et surtout au niveau de vie urbain occidental, mais jamais à la qualité de vie, à la célébration de la naissance, du mariage, de la mort, de la conception de l'existence que peut avoir tel ou tel peuple : les Chinois, les peuples de l'Inde, les Papous, les habitants des îles et des déserts, qui n'ont pas leur niveau de vie affiché avec la moyenne définie par l'Europe, ne seront jamais que des êtres en instance d'accéder à la qualité d'homme. Ceux qui sont déjà morts sont perdus pour le paradis européen...

(suite p.2)

ÉDITORIAL

(suite)

souveraineté est toujours jalonné par les mêmes fondamentaux, par la même pensée politique : le vivre ensemble et le bien-vivre dans notre Pays...Deux couleurs, un seul peuple !

Notre vision politique, notre projet de société est bâti sur des principes universels qui ont forgé les grandes démocraties de ce monde : dignité, liberté, respect, tolérance, solidarité... c'est pour cette raison que toutes les avancées sociales, tous les acquis politiques et progrès économiques de notre Pays, qui bénéficient aujourd'hui au plus grand nombre des Calédoniens, ont été initiés par les indépendantistes !

Pour l'Union Calédonienne et le FLNKS l'indépendance ne sera pas et ne sera jamais ce que décrivent nos adversaires :

- un retour en arrière vers le chaos,
- une rupture brutale avec la France,
- un acte de mendicité car l'indépendance est un droit reconnu par tous les peuples et nations de ce monde,
- un caprice politique, un mouvement d'humeur. L'engagement pour l'indépendance est un engagement politique durable parce que profond.

Pour avoir été de tous les combats qui ont marqué la vie de ce Pays ; pour l'égalité des droits d'abord, pour les droits sociaux, plus récemment pour les libertés politiques, le partage, le rééquilibrage et enfin celui, essentiel, de la conquête économique, l'Union Calédonienne appelle les Calédoniens – de toutes origines – à voter ce dimanche 4 octobre 2020 pour leur Pays... à voter OUI !

Notre projet politique, c'est le vivre ensemble, digne, libre, égaux en droits dans une république démocratique, laïque, solidaire, durable.

À l'Union Calédonienne, nous voulons le VRAI PAYS ! Il ne peut en être autrement car pour tous les responsables et les militants d'un mouvement politique, né il y a 64 ans de la parole des grandes chefferies kanak, de nos deux églises catholique et protestante et des aspirations politiques et sociales des victimes de l'histoire et des masses besogneuses de notre Pays... le chemin est clair, l'INDEPENDANCE EST INÉLUCTABLE !

Directeur de publication :
Gilbert Tyuionen
Impression : Graphoprint

L'Europe paie cher pour la promotion de son modèle afin qu'il fasse école, car, plus le cercle s'élargit, plus se répand la société de consommation, plus le discrédit est jeté sur tout autre modèle de société et moins ces mêmes sociétés deviennent crédibles pour leurs propres membres. Si les termes de "sauvages" ou de "païens" ne sont plus utilisés pour désigner ceux qui se situent en dehors du modèle européen, il reste entendu que ces marginaux n'auront qu'exceptionnellement la qualité d'homme décernée par l'occident. Avec une telle mentalité, aucune indépendance n'est possible... Heureusement que l'histoire, lentement mais dans un sens toujours évolutif, amène des événements qui provoquent des prises de conscience plus profondes et une meilleure appréhension de la réalité.

Inéluctablement, notre pays évolue vers l'indépendance. L'histoire est ainsi faite ; si bien que les essais déguisés de départementalisation ne peuvent enrayer ce mouvement. Aussi, l'attitude la plus sage n'est ni le blocage systématique, ni l'attentisme résigné, ni la fuite éternelle, mais la préparation sereine, intelligente et pacifique de l'accueil de l'indépendance.

L'INDEPENDANCE N'EST PAS...

1... UN RETOUR EN ARRIERE

Dans la logique du monde qui nous baigne, l'histoire dans les mêmes conditions, avec les mêmes hommes, ne se refait pas.

A plus forte raison, l'indépendance ne peut être le retour à un quelconque chaos qui n'a jamais existé que dans la pensée de quelques esprits chagrins. En effet, n'importe quel peuple du monde possède toujours un minimum d'organisation. L'homme est un animal qui ne peut pas ne pas vivre en société. L'idée du chaos comme situation première de groupes humains est une idée mythique, car aucun des hommes qui partage notre humanité actuelle n'a jamais vécu existentiellement cette situation.

Par contre, le "retour aux sources" qui est préconisé quelques fois est intéressant au niveau de la recherche de l'inspiration chez un peuple qui a engendré telle littérature, telles institutions ou telles réalisations matérielles. En effet, si la littérature, les institutions, les réalisations matérielles sont liées aux contingences historiques, l'inspiration peut toujours être reprise pour donner un sens à l'existence et orienter l'organisation de la société.

Il faut dire également que les habitudes de consommations acquises qu'elles soient d'ordre matériel, physique, intellectuel ou moral ne sont pas mises en cause par l'indépendance. Seul doit être repensé le schéma de société que l'on choisit et l'organisation de la satisfaction des besoins.

2... LA RUPTURE DES LIENS SENTIMENTAUX AVEC LA FRANCE

Téléphoner aux parents et amis en France, lire les journaux de France, suivre à la radio et à la télévision les échos de la vie en France, lire les livres français, voir les films français, travailler avec les circuits financiers et commerciaux français, user des biens de consommation en provenance de France, parler français, etc, toutes ces choses de valeur font partie de la vie des Français qui vivent ici. Elles font partie de leurs habitudes de consommation courante. Si les "Caldoches" et les Canaques sont moins "branchés" que les Métros sur la France, il n'en demeure pas moins que les liens tissés avec la France sont nombreux.

Il est donc réaliste et normal dans la perspective Union Calédonienne que l'organisation de l'indépendance tienne compte de ces éléments

de la réalité. Mais si au départ de l'indépendance, le gouvernement du pays doit tenir compte de ces éléments comme des faits bruts, il doit peu à peu les intégrer au schéma de société choisi pour le Territoire. Les liens affectifs et familiaux ne se discutent pas, mais tous les autres liens vécus par

habitude et par intérêt devront désormais être placés suivant la logique du schéma de société pour laquelle la Calédonie aura opté. Ceci reste valable pour tous les groupes ethniques vivant sur le Territoire.

3... UN MOUVEMENT D'HUMEUR

L'indépendance n'est pas une saute d'humeur, ni un épouvantail que l'on agite de temps en temps pour faire partir les moineaux qui pillent les champs et appauvrissent le Territoire...

Ce n'est pas un slogan de publicité électorale sans ligne d'action politique précise et explicite.

Ce n'est pas un exutoire de frustrations psychologiques personnelles autorisant le scénario suivant : un jour on fait progresser l'idée d'indépendance, le lendemain on la discrédite par ses prises de position, le jour suivant on disparaît de la circulation pour revenir avec des déclarations fracassantes "semant"

l'anathème et la zizanie tous azimuts... Ceci est une caricature d'indépendance. C'est l'indépendance "lunatique" des frustrés qui cherche dans la magie des mots le pouvoir qui leur donnera des ailes pour se surpasser et leur faire oublier leur impuissance personnelle face au réel qui résiste toujours aux rêves.

Quand on n'est pas à l'aise avec soi-même, il est difficile de se donner ou de se mettre "simplement" au service des autres. Il est encore plus difficile de trouver pour son peuple les sentiers qui l'amènent à sa libération et à son épanouissement.

4... UN ACTE DE MENDICITE

A entendre certaines critiques sur les indépendantistes, on pourrait penser que l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie est une propriété du Président de la République française. Il peut en disposer à sa guise et même la donner en aumône. Or, l'aumône se fait au mendiant, le mendiant étant celui qui, pour satisfaire un besoin donné, sollicite un bien sur lequel il n'a aucun droit.

Le détenteur du bien convoité peut même ne pas répondre à la demande et le mendiant n'a que le devoir de se taire. Est-ce que certains discours officiels ne placent pas le Canaque et le Calédonien d'une manière générale dans cette position de mendiant ? D'autre part, est-ce que le bien convoité peut-être donné comme une aumône ?

NOTRE REVENDICATION D'INDEPENDANCE, C'EST...

1... LA REVENDICATION D'UN DROIT LEGITIME

Face au soleil et face au monde, le peuple indigène canaque est le seul peuple légitime du "Caillou". Sa revendication d'indépendance vise la reconnaissance d'un droit confisqué par l'annexion de son territoire au profit de la République française.

Toute personne un peu sensée reconnaît la légitimité de la revendication canaque, mais la majorité des non-Mélanésiens refuse d'admettre cette réalité. Certains parlent même de faire venir des charters de mercenaires pour soutenir les sections armées du CACI dans la destruction des foyers indépendantistes canaques.

Cette menace indique bien que des non-Mélanésiens vivent un pénible blocage entre la reconnaissance du peuple légitime de Calédonie et le regret que ce peuple puisse encore exister et s'exprimer en revendiquant ses droits.

Une chose est certaine désormais, c'est que tant qu'il sera vivant, le peuple légitime du "caillou" revendiquera le droit pour son pays d'accéder à l'indépendance. Les Européens qui militent pour la même cause sont légitimés par ce combat qu'ils mènent avec les Canaques pour l'indépendance du "Caillou".

2... L'OPTION DES MÉLANÉSIENS POUR LEUR NATIONALITE

Si c'est un droit pour les Français d'être français, pour le Canaque, c'est un devoir lié à la citoyenneté française accordée autrefois aux indigènes

comme une gratification condescendante, "l'indigène gardant son statut civil de droit particulier tant qu'il n'y aura pas renoncé"... L'annexion du

territoire par la France ne peut laisser l'habitant indigène dans un statut qui met en cause cette annexion. Cependant, en Nouvelle-Calédonie, il est clair que le droit fondamental pour le Canaque n'est pas d'être français, mais d'être canaque et calédonien. On peut dire de la même façon que la France est le pays des Français et non des Canaques du "Caillou".

L'exercice du devoir de citoyen français fait la promotion des éléments de la nationalité française, à savoir le Territoire national, pays du peuple de France, les institutions, l'organisation et les réalisations économiques, sociales et culturelles.

3... UN CHOIX POUR LES NON-MELANESIENS

Le choix des indigènes du pays oblige les autres à se déterminer. Ceci ne peut que permettre une plus grande clarté dans les rapports. Parler de nationalité calédonienne, c'est parler de carte d'identité et de citoyenneté. Les non-Calédoniens doivent opter définitivement pour une carte d'identité calédonienne ou une carte d'étranger.

A l'Union Calédonienne, les non-Calédoniens ont déjà fait leur choix et c'est capital parce que cela permet

De leur côté, les Canaques et les Calédoniens se doivent de revendiquer une nationalité qui leur donne le droit et le devoir d'exprimer leur spécificité calédonienne.

La nationalité implique le droit d'aménager et d'exploiter le territoire national suivant le projet de société que l'on se donne, le droit de se doter des institutions qui correspondent à ce projet sur le plan politique, économique et culturel. L'option nationalité calédonienne vise la redéfinition de nos rapports avec notre pays, avec le Pacifique, avec la France et avec les autres pays.

d'envisager ensemble l'avenir dès maintenant. Les intérêts du pays ne peuvent plus être envisagés de la même manière par ceux qui optent pour la Calédonie et les éternels "transitaires".

Choisir la nationalité calédonienne, c'est choisir l'aventure disent nos adversaires alors que nous nous regardons pour la première fois face à face, parce que nous sommes engagés ensemble dans une grande œuvre : la construction de notre pays.

4... LE CHOIX COMMUN D'UN PROJET DE SOCIÉTÉ CALEDONIENNE

Ce point est peut-être le plus passionnant de la revendication d'indépendance. C'est le cri de la liberté, le cri de l'homme qui veut assumer son destin. C'est la revendication de dignité, d'homme responsable qui veut se libérer d'une mentalité d'assisté.

L'indépendance à ce niveau, c'est la liberté de concevoir en homme libre, les grandes orientations de la société dans laquelle, on voudrait voir s'épanouir son peuple.

A partir des données géographiques, démographiques, économiques, politiques et culturelles, comment aménager les parcs, aires de jeux et de dé-

tente pour que l'environnement permette à l'homme d'être plus à l'aise avec la nature et avec lui-même ? Comment mettre au service de l'homme un meilleur réseau de communication ? Dans notre pays, quel système économique permettrait à l'homme d'être valorisé par son travail ? Quel système politique et administratif peut mieux desservir le peuple ? Quelle politique culturelle peut permettre à chaque groupe ethnique d'enrichir, avec son patrimoine, la communauté toute entière ? Une réflexion approfondie sur ces questions doit dégager quelques grandes orientations pour une charte calédonienne.

5... LE CHOIX DE NOUVEAUX RAPPORTS AVEC LA FRANCE ET D'AUTRES PARTENAIRES DANS LE CONTEXTE DES ILES DU PACIFIQUE.

Jusqu'à présent les rapports qui nous lient avec la France sont des rapports liés à la colonisation et donc ce sont des rapports imposés et subis. Notre revendication d'indépendance vise à doter notre pays d'un statut qui nous permette de choisir le style de rapports que nous pourrions avoir avec la France et avec les autres pays.

Il est capital pour le dynamisme de notre peuple, que nous mettions en place des structures qui lui permettent d'être responsables, de se sentir comme tel et non d'avoir une situation d'éternel assisté.

Choisir nous-mêmes nos partenaires dans le Pacifique et ailleurs, c'est là un élément fondamental de la prise en main de notre pays.

Pouvoir choisir à nouveau la France comme partenaire sur des contrats précis de coopération et de progrès sera plus bénéfique pour notre peuple que la situation ambiguë et instable que nous vivons actuellement.

Cela exige l'indépendance. Nous devons donc, dès maintenant, nous atteler à cette tâche et le Gouvernement de la République a le devoir d'œuvrer clairement avec nous pour mettre en place les structures d'auto-détermination qui prépareront le pays à l'indépendance.